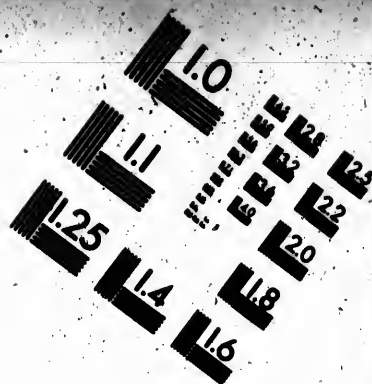
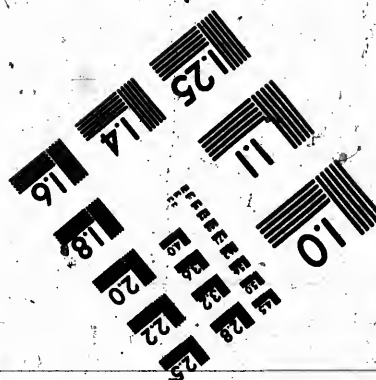
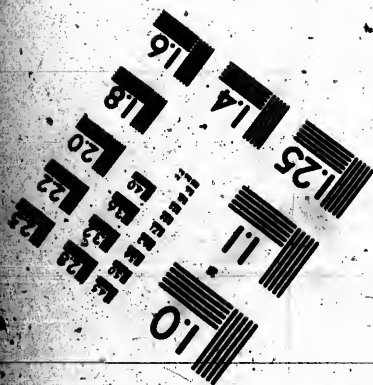
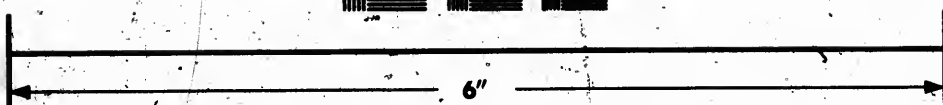




**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

☐ Coloured covers/
Couverture de couleur

☒ Covers damaged/
Couverture endommagée

☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque

☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

☒ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Pagination is as follows: iv, 17 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X

14X

18X

22X

26X

30X

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X												

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

☐ Coloured pages/
Pages de couleur

☒ Pages damaged/
Pages endommagées

☒ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☐ Pages detached/
Pages détachées

☒ Showthrough/
Transparence

☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

☐ Continuous pagination/
Pagination continue

☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison

☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

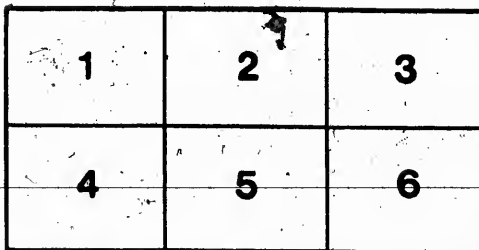
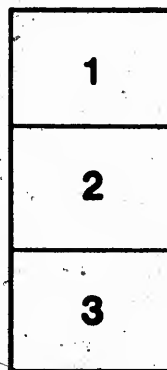
Metropolitan Toronto Reference Library
Baldwin Room

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Metropolitan Toronto Reference Library
Baldwin Room

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

971.4

6

971.41, 45

CLUB CARTIER DE QUEBEC.



L'Hon. Sir W. J. BELLEREAU, Kt.

R. R. DOBELL, Ecr.

RICHARD ALLEYN, Ecr., C. R.

OFFICIERS POUR L'ANNÉE 1878-79.

PRESIDENT:

J. A. CHARLEBOIS, Ecr., N. P.

VICE-PRESIDENTS:

THEO. H. OLIVER, Ecr.

THOS. C. CASSEGRAIN, Ecr.

L. STAFFORD, Ecr.

TRESORIER:

PANET ANGERS, Ecr.

SECRETAIRE:

AMÉDÉE ROBITAILLE, Ecr.

COMITÉ DE RÉGIE:

ALFRED CLOUTIER, Ecr.,

L. CREPAULT, Ecr., M. D.

G. ALPHONSE DESJARDINS, Ecr.

M. Fiset, Ecr., M. D.,

ADJ. TURCOTTE, Ecr.

CLUB CARTIER DE QUEBEC

2000057



1 HOS. ST. JACQUES

RICHARD ANNEYS FOR C. R.

OFFICERS POUR L'ANNEE 1893-94

90

PRÉSIDENT

J. A. CHARLÉBOIS FOR N. P.

VICE PRÉSIDENTS

THEO. H. GILLES FOR J. HOS. C. CASSEGRAIN FOR

J. STAFFORD FOR

TRÉSORIER

W. H. B. ANDERSON FOR

SECRÉTAIRE

J. AMÉDÉE ROBITHILL FOR

COMITÉ DE RÉGIE :

ALFRED CLOUTIER FOR L. GRÉVAULT FOR M. D.

ALPHONSE DESJARDINS FOR

AD. FERGUSON FOR M. D.

REGLEMENTS

CLUB CARTIER DE QUÉBEC

Article I.—Tous Canadiens, de quelque origine et de quelque religion qu'il soit, pourra faire partie du Club Cartier de Québec, pourvu qu'il soit élu par la majorité des membres du Comité du Club, sur présentation par deux membres du comité et qu'il signe la constitution et les règlements du Club.

Article II.—Le Club Cartier de Québec se compose de membres actifs et de membres honoraires.

Article III.—Les affaires du comité seront régies par un comité composé de onze membres.

Article IV.—Le quorum des assemblées du Club sera de huit membres.

Article V.—Les officiers du Club sont 1o. un président; 2o. trois vice-présidents; 3o. un trésorier; 4o. un secrétaire, qui tous seront de droit membres du comité de régie.

DEVOIRS DU PRÉSIDENT.

Article VI.—Le président ouvre et clos toutes les séances.

Article VII.—Le président aura toujours voix délibérative sur toutes les questions et voix prépondérante au cas de partage égal des voix.

DEVOIRS DES VICE-PRÉSIDENTS.

Article VIII.—En l'absence du président, l'un des vice-présidents le remplace et en a tous les devoirs et toutes les attributions.

DEVOIRS DU TRÉSORIER.

Article IX.—Le trésorier est tenu de collecter les recettes et de voir aux dépenses nécessaires du Club; mais il ne peut dans aucun cas faire emploi des deniers sans avoir au préalable obtenu l'approbation du comité de régie.

Article X.—Le trésorier devra tenir des livres sujets à l'inspection de tous membres du comité de régie et rendre compte quand il en sera requis par le dit comité.

DEVOIRS DU SECRÉTAIRE.

Article XI.—Le secrétaire est tenu de rédiger les minutes des procès du Club, et de les conserver dans un registre tenu à cet effet, et tout membre aura accès aux dites minutes.

Article XII.—Il doit faire la correspondance officielle du Club.

Article XIII.—Il doit tenir une liste complète des membres actifs et des membres honoraires du Club.

Article XIV.—Les membres du comité seront élus au scrutin de liste préparé par le comité. Cette liste contiendra quinze noms.

Article XV.—Les membres sortant du comité seront rééligibles.

Article XVI.—Le comité de régie sera renouvelé par tous les membres actifs présents dans la proportion suivante : cinq membres la première année et six la seconde, et ainsi de suite, d'année en année, par nombre alternatif. Le sort décidera quels seront la première année les cinq membres sortant de charge.

Article XVII.—L'élection aura lieu le premier lundi de décembre de chaque année.

Article XVIII.—Les officiers du club seront élus par le comité de régie, chaque année, aussitôt après l'élection des membres du comité.

Article XIX.—Les officiers du comité seront les officiers du club.

Article XX.—Le comité de régie aura tous les pouvoirs législatifs et réglementaires.

Article XXI.—Le comité de régie aura tout pouvoir de choisir les membres présents au comité nommera un remplaçant ayant tous les pouvoirs et devoirs de l'officier absent.

Article XXII.—Le comité aura le droit de convoquer des séances spéciales du club, quand il le jugera opportun, ou sur le demand de deux membres sur la demande du Président.

Article XXIII.—Le quorum du comité est de six membres.

Article XXIV.—Les séances du club auront lieu le lundi de chaque semaine.

Article XXV.—Aucun membre ne pourra prendre la parole plus d'une fois sur la même affaire, sans l'autorisation du Président avec l'assentiment unanime de l'assemblée.

Article XXVI.—La contribution des membres actifs du club sera de une piastre par an payable d'avance, et sous un mois d'avis de Monsieur le Trésorier, tout membre qui n'aura pas payé sa contribution sera considéré comme exclu du club.

Article XXVII.—La constitution et les règlements du club ne pourront être changés que sur la demande de deux membres du club après avis de huit jours indiquant les changements, et tels changements seront décidés sur motion à cet effet par les deux tiers des membres du comité.

Article XXVIII.—Sont membres honoraires quiconque sera élu comme tel, à l'unanimité des membres du comité.

CLUB CARTIER

QUÉBEC.

Extrait du CANADIEN du 19 Février 1920.

"Française et sans dol."

Le grand danger au lendemain d'une victoire est le repos de Capoue. Dormir sur les lauriers conquis, quel sommeil plus enivrant, mais aussi quel réveil plus fatal ! Annibal aux portes de Rome, voit l'orgueilleuse république qu'il voulait dominer lui échapper. Le succès l'avait ébloui.

Le 18 septembre dernier, le repos était offert à la jeunesse conservatrice qui avait si vaillamment lutté sous l'étendard politique des principes conservateurs. Les fatigues éprouvées, le dévouement sans bornes montré à ses chefs, lui méritaient le *fer niente*, il n'en fut pas ainsi. Sa valeur au camp fit place aux labours des champs et le Club Cartier fut fondé.

Ce qui manquait aux amis de la cause conservatrice, un lieu de réunion, un mode d'étude, un travail constant et général, était trouvé. Il leur fallait se voir, se rencontrer, s'entendre, se con-

naître. Nous pouvons affirmer que le Club Cartier a réalisé tout cela. Aujourd'hui nous avons dans Québec, foyer libéral, une organisation qui est appelée à faire beaucoup de bien à l'œuvre conservatrice.

Le sentiment populaire dans la province de Québec est essentiellement conservateur. Les coups redoublés du libéralisme n'ont pas encore été assez puissants pour l'entamer. Oui, notre population est attachée aux moeurs et grandes traditions qui lui ont été léguées, et elle comprend les dangers de cette *liberté* que le parti libéral lui présente sous la forme du progrès moderne. Elle sait où la France en est arrivée avec ce prétendu progrès moderne, et les malheurs de l'ancienne mère-patrie sont une leçon salutaire pour elle. A nous de propager davantage ces idées conservatrices, et de devenir de plus en plus dignes d'en être les chevaliers français et sans dol.

Le Club Cartier a été créé pour défendre et propager les principes conservateurs, atteindra-t-il ce but ? Son mode d'action nous le dit. Pourvu qu'il ne devienne pas un homme, il faut auparavant être quelque chose, les membres du Club Cartier se sont mis à l'œuvre. L'histoire de notre pays est un domaine bien peu connu par le grand public. Le siècle qui date de l'Union. Il est pénible de l'évoquer, mais cela est. Nous connaissons mieux l'histoire de peuples étrangers, que notre histoire. Pour remédier à ce mal, des conférences sont données aux membres du Club sur les épisodes les plus remarquables de l'histoire du Canada; et des sujets de discussions sont fréquemment choisis soulèvent d'importantes questions que tous doivent étudier et connaître. L'économie politique est aussi un champ que nous explorons. En un mot, le club de type est de pouvoir un jour se rendre utile. Alors, amis de pieds en cap, plus fort que jamais, nous saurons renverser nos adversaires et réfuter les erreurs historiques et politiques qu'ils ont données au public de nos jours.

Mais ce travail des membres du Club Cartier ne doit pas avoir un caractère passif. Hors de l'indolence du club, nous sommes des amis qui ne demandent qu'à vivre de cœur et d'intelligence avec nous, et qui veulent s'attacher à nos travaux. Le club de l'indolence du club, nous sommes des amis qui ne demandent qu'à vivre de cœur et d'intelligence avec nous, et qui veulent s'attacher à nos travaux. Le club de l'indolence du club, nous sommes des amis qui ne demandent qu'à vivre de cœur et d'intelligence avec nous, et qui veulent s'attacher à nos travaux.

Le club de l'indolence du club, nous sommes des amis qui ne demandent qu'à vivre de cœur et d'intelligence avec nous, et qui veulent s'attacher à nos travaux. Le club de l'indolence du club, nous sommes des amis qui ne demandent qu'à vivre de cœur et d'intelligence avec nous, et qui veulent s'attacher à nos travaux. Le club de l'indolence du club, nous sommes des amis qui ne demandent qu'à vivre de cœur et d'intelligence avec nous, et qui veulent s'attacher à nos travaux.

Il est impossible de mieux commencer une publication des travaux du Club Cartier. La conférence de M. Desjardins est une magnifique avenue—que l'on nous permette cette expression—qui sert d'entrée à cette œuvre. Cette conférence a été goûtée et applaudie dans les salles du Club, recevant un nombreux public conservateur et contribuant à faire connaître bien mieux que nous le pouvons nous-mêmes le milieu dans lequel nous vivons. "L'idée conservatrice dans l'ordre politique" est une énergique affirmation de nos principes et une réfutation victorieuse de certaines erreurs qu'une étoile du parti libéral a essayé de préconiser. Nous consacrons cette première publication à tous les amis de la cause conservatrice et nous leur demandons de mettre tous la main à l'œuvre d'organisation et d'étude que nous avons commencée. Nous nous adressons tout spécialement à la presse conservatrice, car c'est par elle que nous pouvons arriver jusqu'à l'oreille du peuple, de ce peuple qui est appelé à jouer un grand rôle dans la confédération, s'il est fidèle aux nobles traditions du passé. Unite d'action, cher tous et partons. Rappelons-nous que "Par tout nous nous pouvons".

Président du Club Cartier de Québec.

Amédée Robitaille,

Secrétaire.

DE L'IDÉE CONSERVATRICE

DANS L'ORDRE POLITIQUE

Conférence donnée, le 3 Février 1870, devant le Club Cartier de Québec.

M. le Président et Messieurs,

Votre association, dont je m'honore d'être l'un des membres, est le fruit d'une généreuse idée. Vous avez obéi à une inspiration vraiment patriotique en vous réunissant pour faire des études sérieuses sur la politique du pays. « L'union fait la force » : c'est une vérité de tous les temps et de tous les lieux. L'étude que couronne infailliblement le succès se distingue par la persévérance. Mais où puiser plus sûrement cette constance qui sait vaincre tous les obstacles, que dans l'union des volontés qui se soutiennent l'une les autres, s'encouragent dans les épreuves, se stimulent mutuellement et contribuent, chacune par son travail, à atteindre le but proposé.

La science de la politique, voilà le

vaste domaine que nous avons à explorer. Ne nous dissimulons pas et son étendue et les difficultés sans nombre dont il est parsemé. N'oublions pas que pour celui qui y met notre résolution, c'est un travail de tous les instants, de tous les jours, de toute la vie. Il s'agit de savoir que ce mot politique signifie la science du gouvernement des peuples, pour se faire une juste idée de son importance.

Peu de sciences ont plus occupé l'attention des hommes. Ses progrès, qui se dessinent à travers les siècles, ont été marqués par bien des déchirements, de bien grande et salutaire exemples, beaucoup d'événements douloureux. C'est un fait peu surprenant pour celui qui connaît les passions humaines et les conflits qu'elles provoquent.

Si je fais allusion au cadre immense qu'embrasse la pensée qui nous a réunis, n'allez pas croire que je me propose d'avancer beaucoup, ce soir, sur le terrain redoutable que nous voulons parcourir. Il serait téméraire de ma part de m'aventurer trop loin, parce que vous savez tout aussi bien que moi que l'on n'étudie jamais avec plus de profit que lorsque l'on procède avec ordre, avec discernement et avec réflexion.

En lisant l'histoire politique du Canada, j'ai souvent fait certaines considérations qui me paraissent fort justes. Les mêmes pensées sont revenues à mon esprit en revoyant les quelques lignes qui expliquent le but de notre association. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous les soumettre dans le cours de cet entretien.

Vous voulez étudier la politique généralement et défendre les idées conservatrices que vous croyez les plus propres à faire le bonheur de notre population et à promouvoir sa prospérité. Cette idée que l'on appelle conservatrice, pour laquelle nous nous passionnons, qui a inspiré de si beaux actes de patriotisme, est-elle bien et partout comprise. Qu'il existe à son égard bien des préventions absurdes et erronées, vous le savez et j'en suis convaincu. Les adversaires du principe conservateur ont compris qu'ils ne pouvaient mieux le combattre qu'en le dénaturant. Ils lui ont donné dans ce pays un sens qu'il n'a pas, qu'il n'a jamais eu, qu'il n'aura jamais. Par ce subterfuge ils ont réussi à lui rendre hostiles une foule de gens qui, sans le savoir, à leur insu, sont pourtant tout imprégnés de conservatisme.

Certaines personnes affectent une sainte horreur pour ce qu'elles appellent le conservatisme. Le seul mot de « conservateur » les effraie, et elles feignent de croire qu'il signifie tout ce qu'il y a dans le monde de stérile, d'inerte, de réactionnaire, de despotique, de tyrannique.

C'est une erreur et une grave erreur. Ceux qui la propagent le savent mieux que personne, mais ils finissent souvent par implanter solidement ces idées fausses dans l'esprit de bien des personnes de bonne foi. C'est pour détruire leur œuvre que vous vous proposez de travailler activement à la diffusion des véritables principes conservateurs, des saines idées qui ont résisté à l'épreuve du temps et des plus furieuses tempêtes.

Il faut commencer par reconnaître qu'il existe des principes immuables qu'aucune loi humaine ne doit violer. Ils sont vrais de toute éternité. Les institutions politiques et civiles qui en seraient la négation, seraient radicalement mauvaises et fausses.

Cela reconnu, je rentre dans le sujet de cet entretien. Je veux examiner avec vous ce que c'est que l'idée conservatrice dans l'ordre politique.

Il est de la plus haute importance de bien s'entendre sur la signification exacte de l'idée que nous défendons. Il faut éviter les équivoques, les fausses interprétations. Je veux dégager la question de la lutte des partis politiques. Faisons un instant abstraction de ces partis, de leur organisation, de leurs actes, de leur responsabilité respective au peuple, pour nous élever à la seule considé-

ration de l'essence même du principe dont nous sommes les admirateurs et les fidèles adeptes.

Au mot conservateur, l'on oppose le mot libéral, et, sans plus de commentaires, l'on vous dira que le premier de ces deux mots est l'ennemi incarné de la liberté humaine qui a trouvé son sauveur dans le second.

La liberté est l'un des attributs de notre nature. De notre liberté découle nécessairement notre responsabilité morale. De ce point de départ, nous pourrions entrer dans l'examen de la grande question des droits et des devoirs de l'homme. Je m'arrête. Chacun sait, ou doit savoir, que sa liberté est limitée par celle de son voisin, de son frère, que son droit lui impose un devoir correspondant. Chacun sait, ou doit savoir, que la liberté n'est pas le pouvoir de tout faire, le bien et le mal indistinctement, mais, pour emprunter les paroles d'un philosophe, le pouvoir de faire ce que l'on a le droit de faire. Lorsque quelqu'un oublie ce principe nécessaire à l'existence de la société, la loi, le pouvoir public, le principe d'autorité, interviennent et rétablissent l'ordre sans lequel il ne saurait y avoir de véritable liberté.

Nous voulons la liberté individuelle, nous voulons aussi la liberté dans la société, c'est-à-dire des institutions libres. Personne ne conteste cela, et les meilleures institutions sont celles qui garantissent le plus la liberté dans l'ordre, qui font le plus régner la justice et dirigent les peuples le plus sûrement dans le chemin de leurs destinées. Nous n'avons pas à discuter ce point.

Mais le conservatisme est-il nécessaire dans un pays où le peuple

jouit de la plénitude de ses libertés politiques, synonymes de ses droits politiques ? Évidemment non, c'est une nécessité évidente. Ceux qui représentent le principe conservateur comme l'ennemi de la liberté et du progrès ne comprennent pas la signification de ce mot.

Si l'on interroge la nature humaine ne me répond-elle pas que le sentiment de la conservation est l'un de ses plus puissants attributs. Le conservatisme existe sous mille formes diverses. Les triomphes les plus inattendus du radicalisme ne sauraient jamais le faire disparaître de la face du monde. Il répond à un besoin de notre nature. Si j'observe tous les phénomènes de la vie physique, morale et sociale, dont je suis le témoin à chaque instant du jour, je le retrouve partout. Je le vois dans l'individu, dans la famille, dans la société.

L'homme est un être intelligent et libre. Il aspire au bonheur, il désire se perfectionner, il aime le progrès. C'est la voie qu'il suit dans le monde. Il y entre du moment où il ouvre les yeux à la lumière. Il débute par le développement graduel de ses forces physiques. Aussitôt que l'aurore de la raison brille dans son foyer intellectuel, il cherche à développer les facultés de son âme.

Le sentiment conservateur est dans le soin avec lequel vous recueillez le souvenir de vos travaux, de vos luttes, de vos succès. L'idée conservatrice est toute entière dans la famille. Je la reconnais chez le père qui transmet à ses enfants son nom et ses biens. Je la vois aussi dans le respect de l'homme pour les traditions de la famille.

Si le sentiment de la conservation est si puissant dans l'individu, si nécessaire et si bas, dans la famille, pouvez-vous raisonnablement l'effacer de la société? Certainement non. Les sociétés, autant et plus que l'individu ont besoin, pour exister, du principe de vie que l'on distingue par le nom de conservatisme.

L'homme et la société tendent au progrès. A côté de l'effort individuel, il y a l'effort collectif. Mais n'est-ce pas également vrai que l'homme et la société doivent trouver dans leur nature le désir de conserver ce qu'ils ont acquis. Le progrès n'est pas le changement, c'est le perfectionnement. Un peuple peut vouloir l'amélioration de ses institutions, sans cesser de les entourer de ce respect qui est leur principale protection.

Quelqu'un vous dira qu'il est hostile à l'idée conservatrice, qu'il lui attribue la plupart des maux dont l'humanité a souffert. Il lui préfère l'idée progressiste qu'il qualifie du nom de libéralisme. Il y a évidemment confusion dans l'esprit de celui qui tient ce langage. Il ne comprend pas que le meilleur, que le seul bon libéralisme, c'est celui qui est le plus conservateur parce qu'il cherche plus à édifier qu'à changer, qu'un plaisir de détruire. Je suis si fortement convaincu que sans une union intime entre l'idée de progrès et l'idée de la conservation, il est impossible de fonder rien de durable, que je ne conçois pas l'antipathie et le préjugé de certains hommes contre un sentiment aussi séparable du cœur humain qu'utile à l'individu et nécessaire à la société.

Quelle est cette vie sociale et patri-

nale qui nous absorbe entièrement? Ne voyez-vous pas, comme moi, que la presque totalité de l'énergie, des ressources, des talents d'un peuple, sont employés à la conservation de connaissances acquises, de principes éprouvés, d'institutions connues, de richesses accumulées. La conservation sous toutes les formes s'allie au principe progressif qui travaille à l'avancement scientifique, social, politique, matériel et artistique du genre humain.

A quel stérile résultat aboutiraient les efforts d'une génération, s'ils n'avaient pas pour point de départ et d'appui les trésors transmis par celles qui l'ont précédée. Nous luttons avec persévérance, nous étudions pendant des années et des années, nous travaillons avec un courage digne des plus grands éloges et pourquoi? Pour arriver à savoir ce que bien longtemps avant nous d'autres ont connu d'une manière bien plus parfaite. La civilisation n'a pas accompli son plus haut degré de perfectionnement. L'humanité a de nouveaux champs à explorer dans l'immense domaine de la liberté et du progrès. Cette glorieuse marche en avant serait impossible si la société ne s'appuyait pas sur le passé, et ne lui demandait pas l'incalculable héritage de ses travaux, des fruits de ses recherches et de ses conquêtes. Elle serait condamnée d'avance à l'insuccès. Et pour vous donner une réminiscence militaire, je dirai que le passé est la base d'opération et l'avenir l'objectif de nos labeurs.

Il arrive des époques où il se fait peu de progrès dans les sciences, dans les arts, dans les institutions des peuples. Mais souvent ces épo-

qu'on ne sent pas les mêmes besoins, parce que l'activité humaine se déveine plus spécialement; la distinction des conditions, qui ont devenues le patrimoine commun de tout le monde, à la suite de la division de se les acquiescer par le travail; et l'étape si qu'on ne sent pas les mêmes besoins.

L'on a beau vouloir détruire le passé pour obtenir hâtivement le futur, l'on n'y réussit jamais. La vertu de la démocratie, le génie, ont été le patrimoine commun de tous les hommes, et dans l'histoire des monuments impérissables qui commandent toujours le respect et l'admiration. Soyons aussi anti-révolutionnaires que nous le voudrions, après avoir saisi des choses qui ont vuiller que nous le pourrions jamais vous, n'oubliez pas le noble sentiment de la nature qui vous forcera de les admirer. L'union de la nature et de la culture.

L'année dernière, les adversaires de l'idée conservatrice ont chargé celui qu'ils voulaient de choisir leur chef, de définir l'idée libérale devant un nombreux auditoire de cette ville. Vous avez vu cette conférence. Je l'ai moi-même longuement critiquée pour en relever les erreurs de principes et les fautes d'appréciations historiques.

Vous vous rappelez que l'orateur reconnaissait dans la nature humaine deux attributs, l'un qui se distingue par l'attachement aux choses anciennes, l'autre qui préfère le charme des choses nouvelles. Suivant lui, l'idée conservatrice est dans le premier, l'idée libérale dans le second.

Comme constatation d'un fait, il disait juste en trouvant ces deux attributs dans le cœur humain. Mais là où il se trompait étrangement,

était en les plaçant dans un état d'antagonisme permanent, et dans l'un avec l'autre. Il ne voyait que la surface sans pouvoir pénétrer son regard à l'intérieur. Il op.

Ces deux attributs existent, mais ils ne sont pas ennemis, ils se complètent l'un autre, se soutiennent réciproquement. Le premier, loin d'entraver les aspirations du second, les guide, les dirige, les éclaire par l'expérience. Et, suivant moi, l'idée conservatrice, la saine idée conservatrice, le vrai principe conservateur, se trouve dans l'union intime de ces deux attributs, dans leur équilibre parfait.

Examinez la société, elle se compose de personnes d'âges différents. Au sommet, les plus vieux, ceux qui portent la plus belle, la plus noble, la plus imposante couronne qui ait jamais orné le front humain, la couronne des cheveux blancs. En second lieu, les hommes à l'âge mur. Ensuite les jeunes gens. Ces derniers ont la fougue, l'ardeur, l'impétuosité; les seconds ont l'activité réfléchie, la calme que donne l'expérience avec le besoin du repos. Vous imaginez-vous que les trois parties de cette pyramide sont hostiles l'une à l'autre? Si tel était le cas, ce serait la destruction du tout. Mais vous savez que le contraire est vrai. La jeunesse a besoin des conseils et des exemples de la vieillesse pour se diriger sûrement et éviter les écarts, les faux pas, les chutes. Le vieillard, condamné souvent à une inactivité forcée, a besoin de la force et de la vigueur du jeune homme. Ils se rendent mutuellement service dans la vie et, chacun comprenant son rôle et ses attribu-

tion, contribue au maintien de l'union et de l'équilibre nécessaires à tous. Le principe conservateur, l'idée conservatrice est là.

Quelqu'un vous dira qu'il est jeune, qu'il est enthousiaste, il veut être utile à l'humanité souffrante. Casser les abus, il est partisan des réformes. Si vous n'écoutez que l'inspiration subite de votre cœur, que lui répondrez-vous ? Vous lui direz : il y a des abus, c'est vrai. Il y a aussi beaucoup d'injustices dans le monde, c'est encore vrai. Nous sommes d'accord. Vous voulez d'utiles réformes, très bien, je suis avec vous ; mais n'oubliez pas que l'on ne s'improvise pas réformateur. Il faut unir à un solide jugement une grande somme d'expérience. Le remède que vous proposerez sera peut-être pire que le mal. Regardez-
vous deux fois.

Cette opinion est conservatrice et inspirée par un juste sentiment conservateur. Pourrait-on vous en blâmer ? Il ne serait pas raisonnable de vous décréter hostile aux progrès de l'humanité, parce qu'avant d'accepter les réformes qui vous sont suggérées, vous voulez prendre le temps de voir si vous avez affaire à un illuminé ou à un homme réellement sérieux.

Pour un projet de réforme sage et juste, l'opinion publique en jette quatre-vingt-dix-neuf au panier et, en cela, elle obéit à un juste sentiment conservateur.

Mais je suppose que vous avez mis le doigt sur un abus véritable et sérieux. Vous saisissez mieux et vous proposez un changement si bon et si opportun que la majorité l'approuve et le sanctionne. Vous êtes l'auteur d'un progrès et si quel-

qu'un attaque votre œuvre, vous vous armerez de toutes pièces pour la défendre. Vous êtes alors un acte conservateur et, à côté de l'amour du progrès, vous trouverez dans les replis de votre cœur le principe conservateur qui l'égare, le perfectionne, le garantit.

Vous trouvez un exemple frappant de l'idée conservatrice dans l'ordre économique et dans l'ordre civil. Le droit de propriété est d'institution divine. Il existe dans tous les pays du monde. Ce principe, l'un des bases de la société civile, est essentiellement conservateur. C'est toujours un profond sujet d'étonnement pour moi que de rencontrer un brave père de famille, propriétaire d'une partie du sol ou de la moindre fraction de la richesse nationale, qui se soit dit l'adversaire du principe conservateur. Qu'il dise ou qu'il fasse, je prétends que l'homme qui travaille pour l'avenir de ses enfants, qui possède la moindre parcelle de bien, est conservateur par état, par nature, il doit l'être par devoir. S'il affirme qu'il ne l'est pas, c'est parce que l'on est parvenu, par des sophismes, à pervertir dans son idée le sens du mot conservateur.

J'ai mentionné l'ordre économique. Depuis le commencement de ce siècle, il s'est opéré un immense progrès matériel. Tous veulent l'augmenter chaque jour. L'un des principaux instruments de l'avancement matériel, c'est le capital qui se compose de l'accumulation des économies du travail. Pour qu'un pays progresse, il faut que ses capitalistes, grands et petits, aient l'esprit d'entreprise, le courage, l'activité, l'énergie. C'est l'idée progressive. Appelez-la l'idée libérale, si vous le voulez.

Mais si à l'esprit d'entreprise, à l'activité, les capitalistes n'ajoutaient pas le discernement, le tact, le jugement, l'expérience, la prudence, la sagesse, le progrès matériel serait-il possible ? Non, de toute nécessité. Les richesses accumulées par plusieurs générations iraient rapidement s'engloutir dans le gouffre des folles spéculations et des extravagances.

Cette prudence, ce tact, ce discernement, cette sagesse, cette expérience, dont je viens de vous parler, c'est toute l'idée conservatrice dans l'ordre économique. Elle ne détruit pas l'esprit d'entreprise, elle le guide. Elle n'entrave pas le progrès, elle le dirige. Elle ne recule pas inutilement vers le passé, elle s'avance prudemment, mais fermement, sur le terrain de l'avenir.

N'est-il pas vrai que de toutes les opérations industrielles et commerciales, une grande partie est infructueuse, une autre partie ne mène qu'à des dégâts. Si le principe conservateur agissait encore plus fortement dans une foule de cas, est-ce que l'humanité ne s'en trouverait pas mieux et n'en retirerait-elle pas d'immenses avantages ?

Le peuple anglais est à la fois le plus libre et le plus conservateur du monde. Vous retrouvez les traces profondes de ce caractère dans le génie commercial dont il est doué. N'est-ce pas lui qui a porté le progrès le plus loin dans le domaine de l'industrie et du commerce ? Il a étendu ses relations d'affaires dans tous les recoins de l'univers. Il n'aurait pas obtenu cet étonnant et admirable résultat, s'il n'avait pas uni à la hardiesse, à l'habileté, au courage, le talent de la conservation et de l'accumulation.

Après tout, à quoi servirait de faire des conquêtes dans l'ordre scientifique, artistique, politique et économique, si l'on ne trouvait pas dans notre nature le besoin constant de conserver ce que l'on a acquis au prix de bien des efforts et de bien des sacrifices ?

Je me faisent être illusion, mais je crois avoir établi que l'idée conservatrice bien comprise est inséparable de l'idée de la véritable liberté ; qu'elle s'y mêle et s'y abîme tellement, qu'elles ne sont plus qu'une seule et même idée. Jamais le mot conservateur n'a réveillé dans mon esprit une autre pensée que celle de la liberté protégée par le dévouement et l'expérience.

Je vous ai parlé de l'Angleterre. On l'appelle partout la terre classique de la liberté. L'on peut l'appeler, avec autant de raison, la terre classique du conservatisme. Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, le peuple anglais est le plus libre et le plus conservateur du monde. Il jouit des plus belles libertés, mais il les entoure aussi du plus profond respect et il ne tolérerait jamais que l'on y portât atteinte. Rappelez-vous un des enfants de la fière Albion le souvenir de la grande charte, *Magna Charta*, et il s'enthousiasmera. Elle a été la première grande conquête populaire. Elle était incomplète mais elle a été féconde. L'arbre, solidement implanté dans le sol, a produit des fruits magnifiques et étendu ses vertes branches sur toutes les colonies de l'empire. Il n'y a pas de différence réelle entre l'idée qui engageait le peuple anglais à augmenter ses droits politiques et ses libertés, et celle qui l'attachait profondément aux produits de

franchises électriques et de construction,
conservatrices, parce qu'elle s'appuie
sur la propriété foncière, bâtie.

Il y a deux dangers principaux à éviter dans les gouvernements représentatifs : le trop fréquente et trop rare renouvellement des listes électorales. Dans le premier cas, le sens du corps électoral s'émousse, la corruption, ou l'abus du système représentatif devient plus facile, l'opinion publique, toujours en ébullition, ne peut que difficilement se recueillir. La législation est exposée à continuelles modifications inopportunes comme la pensée publique dont elle émane. Les lois des plus sages et les réformes les plus judicieuses n'ont pas le temps de produire leurs fruits, qui d'ailleurs sont en butte aux attaques de ce besoin incessant de changements nouveaux. Un peuple ne se passionne pas longtemps pour la même chose. Si les institutions sont telles qu'il est condamné à une excitation perpétuelle, il fait une occupation continuelle d'éléments à cette suite d'émotions nouvelles. Sinon, si peut intérêt aux affaires publiques, et de l'état stable, il passe à l'insouciance.

Si les parlements ne vont qu'à de rares intervalles se retenir à la source populaire, celle-ci devient inféconde et le régime communautaire stérile. Les gouvernements ne reçoivent plus l'impulsion d'une opinion publique toujours éclairée et alerte, tendent naturellement à l'apathie et à l'immobilité. L'opposition parlementaire, peu ou presque point stimulée par le mouvement du dehors, perd son âme et s'apaise vite dans la longueur d'un effort qui ne peut lui rapporter que des fruits trop tardifs pour exciter suffisamment

ment son ambition. La législation
largit et la vie nationale revêt le
caractère d'effervescence. L'ambroisie

[illegible]

Le principe est simple, évident, évident : il faut trouver, entre ces deux systèmes le moyen terme le plus proche à rapprocher le parlement & l'action constante, mais éclairée, de l'opinion publique tenue elle-même dans l'état le plus favorable d'une calme mais vigoureuse activité.

Les pères de la constitution ont fixé la durée des parlements fédéraux à cinq ans, et celle des parlements provinciaux à quatre ans. Ce système a très bien fonctionné et bien rares sont ceux qui voudraient aujourd'hui le modifier.

Pourquoi cette différence dans la durée, me dire-t-on. Premièrement, il s'agissait de bien contraindre les législatures locales à l'infériorité prépondérante du parlement fédéral. Il était important que les élections n'eussent lieu ensemble que le plus rarement possible.

En second lieu, la législation provinciale étant, de sa nature, moins propre à calmer l'excitation populaire, il était sage de faire les élections provinciales plus fréquemment, afin de stimuler l'intérêt public dans les travaux des législatures locales.

En ce point, le docteur mesure les causes
les deux parties politiques. Au Canada
Comme je veux le dire, il y a une
dans ses réflexions, mes idées
complètement des considérations de

langage, si, pour un seul instant, nous avions pu supposer qu'en nous enrôlant sous l'étendard conservateur, nous nous faisions les alliés des ennemis de la liberté, des adversaires de nos amis du despotisme, des partisans de l'immobilité. La lumière de la raison et du bon sens, la grande lumière historique, nous ont vite éclairés sur ce point, et nous avons embrassé le conservatisme parceque nous avons trouvé en lui un attachement vrai et sincère à la liberté, l'amour du véritable progrès, l'hostilité aux extravagances et aux projets ridicules.

L'orateur libéral que j'ai déjà deux fois mentionné, citait avec emphase cette parole célèbre de Junius, écritain illustre : *Eternal vigilance is the price of liberty* : « une vigilance éternelle est le prix de la liberté. » Il ne s'apercevait pas que cette phrase est la définition la plus parfaite de l'idée conservatrice. Elle dit, n'est-ce pas, qu'un peuple qui veut conserver ses libertés doit veiller sans cesse, de peur que l'on ne cherche à les amoindrir. Mais, encore une fois, le principe qui lui fera exercer cette surveillance continuelle, n'est pas autre chose que le principe conservateur qui donne le dévouement, le respect et la vénération pour bas à la liberté.

L'idée libérale, nous répétera-t-on, c'est celle qui veut toujours la réforme des abus. C'est le programme des libéraux. Alors pour être de cette catégorie, il faut, je suppose, un talent tout particulier pour inventer les remèdes aux maux dont la société a à se plaindre. Il faut une fécondité permanente pour enfanter des réformes continuelles.

Ce parti s'appelle le parti libéral ou le parti de la réforme. Le gouvernement du pays lui a été confié en 1872. Il l'a gardé pendant cinq ans. Il a donc pu étonner le monde par une foule de réformes. A-t-il fait ? Relisez toute la législation des cinq dernières années, due à l'initiative des libéraux, et dites-moi quelles sont ces merveilleux changements qu'ils ont introduits dans nos lois et dans nos institutions. En quoi diffèrent-elles de ce qu'elles étaient en 1873 ? S'il était vrai que l'inertie et la stérilité sont les caractères particuliers du conservatisme, je dirais que le ministère, qui a croulé le 17 septembre, était le gouvernement le plus conservateur que jamais le monde ait vu. Il est très aisé de s'intituler le parti de la réforme, mais le point difficile est de se rendre compte des besoins d'un peuple et des moyens les plus propres à les satisfaire. Aussi, malgré son titre, le parti libéral a-t-il complètement échoué dans la tâche ardue de gouverner le pays avec habileté et succès, et de manière à répondre aux exigences des temps et aux justes aspirations de la population.

Ce fait était si tôt d'une telle évidence que l'homme public le plus manquant de ce parti stérile, M. Blake, s'écriait, dans un discours resté célèbre, qu'il n'avait aucune sympathie pour un parti de la réforme qui n'avait rien à réformer. Se permettre une pareille exclamation aux dépens de la discipline, c'était chose comparativement facile, mais, rendu à son siège en parlement, M. Blake devenait, lui-même, un réformiste qui n'avait rien à réformer, et il embollait le pas derrière

ceux qui, arrivés au pouvoir, ne
pouvaient plus moyen d'exercer
leur merveilleux talent inventif.

Le vote économe peut-être en
vous disant que l'idée conservatrice
est si excellente, qu'elle a fini même
par subjuguer la farouche liberté
Bonne du 22^e de Toronto. Dans
son prospectus pour l'année 1873,
vous trouvez ce qui suit :

« Partisan de toutes les me-
sures propres à prouver la pro-
spérité industrielle et le bien-être du
peuple ou d'une partie de la po-
pulation, le Parti conservateur a
des protestations les passions de
changements constitutionnels et les
projets politiques basés sur des
théories, plutôt que sur l'avantage
pratique du pays. »

Si ces paroles ne sont pas l'énon-
ciation la plus claire d'une idée
conservatrice, je ne comprends plus
rien à la signification des mots.

Toutes les réformes ne résistent
pas à l'expérience et à l'épreuve du
temps. Nous en avons eu un exem-
ple encore récent. Peu après l'union
des deux Canadas, en 1840, les per-
sonnes qui n'avaient pas une foi en-
tière dans le gouvernement respon-
sable, commencèrent une agitation
pour rendre le conseil législatif élec-
tif. Il n'est pas nécessaire de rappeler
dans cet entretien les arguments des
partisans et des adversaires de cette
mesure. Elle fit du progrès dans
l'opinion publique et finalement,
elle fut votée par les chambres.

Le peuple resta assez indifférent
aux élections des membres du con-
seil législatif, pour concentrer toute
son attention sur les luttes plus
ardentes des élections des députés
de l'Assemblée législative. Bref, on
aperçut vite que l'on avait commis
une erreur en appliquant le système

électif à la seconde chambre. Ses
partisans devinrent si rares qu'il fut
difficile de le conserver, presque uni-
anime de tous les intérêts. Lorsque
le projet de la constitution fut
adopté, l'on reforma ce nouveau
mais pour revenir à l'ancien système,
à la nomination des sénateurs par la
couronne sous la responsabilité des
ministres.

Le parti qui se nomme conserva-
teur s'est toujours distingué par sa
loyauté envers la mère-patrie, son
amour et son respect pour les liber-
tés publiques, ses travaux persévé-
rants pour la prospérité du pays, son
desir d'opérer de sages réformes.
Examinez tout ce qui s'est fait dans
le pays depuis près de quarante ans,
et vous direz, comme moi, que tout y
est marqué du cachet conservateur.

L'époque où le parti conservateur
s'est montré le plus fécond et le plus
puissant, c'est bien lorsqu'il a sug-
géré, préparé et accompli l'union
des provinces. Si jamais une asso-
ciation d'hommes a justement mérité
le nom de réformiste, c'est bien
celle qui s'est chargée de la tâche de
donner une nouvelle constitution à
un peuple, et de réunir, sous le même
gouvernement, la moitié d'un conti-
nent. Les chefs du parti conserva-
teur ont conçu cette grande pensée
qui s'est recommandée avec tant de
force et d'éclat à leurs adversaires
comme à leurs partisans.

L'idée conservatrice, pour nous
mettre, nous, canadiens français, à
l'abri de tout danger, a fait du prin-
cipe fédéral la base de l'œuvre qui
a été réalisée sans secousses et sans
commotions. Sans nous, nous au-
rions eu l'union législative parce
que les autres races qui n'avaient
pas les mêmes raisons de se proté-

ger contre les éventualités de l'avenir, préféraient alors une union pure et simple. Elles croyaient que l'union donnerait plus de force et de cohésion au nouveau pouvoir que l'on fondait en Amérique. Voyez quels sentiments échangeaient que subit l'opinion publique. Depuis l'avènement de la confédération, le principe fédéral a fait beaucoup de progrès, et je suis porté à croire que la majorité de la population du Canada se prononcerait, maintenant, en faveur de l'union fédérale, de préférence à l'union législative, abstraction faite de toute considération de la position particulière des canadiens-français dans l'union.

C'est un sentiment conservateur qui dictait à nos hommes publics d'exiger une législature provinciale pour la protection de nos intérêts particuliers et de tout ce qui nous est cher. Le principe, mis en pratique, a fait son chemin, et un grand nombre de ceux qui lui étaient hostiles reconnaissent que, s'il est un peu plus dispendieux, il est plus productif, parce qu'il fait concourir une plus grande somme de volonté, d'énergie et d'activité à l'action gouvernementale.

Un seul attentat a été commis contre nos libertés publiques, et l'auteur de cet acte qui souillera une page de nos annales politiques, est l'un des chefs du prétendu parti libéral. Les libéraux se sont constitués les défenseurs de la violation des droits populaires, tandis que les conservateurs, fidèles à leur dévouement à la liberté, se sont levés avec énergie pour protester contre l'outrage à la constitution.

Oui, le récit de l'acte du deux mars

sera une scellure dans notre histoire. Mais si quelques choses peuvent nous consoler à la pensée que l'historien devra reconnaître ce fait, c'est bien l'attitude si énergique et si honorable du parti conservateur dans cette circonstance pénible. La justice et l'impartialité commanderont à l'écrivain de proclamer que les soi-disant amis de la liberté ont été ses adversaires, lorsqu'elle recevait des conservateurs le témoignage le plus éclatant du dévouement le plus louable.

Lequel d'entre nous n'est pas fier d'avoir participé à cette grande lutte ? C'est un souvenir que nous chérirons toujours, et nous ne nous rappellerons jamais sans une profonde émotion qu'en un jour de droit national, nous avons courageusement combattu dans l'arène populaire pour sauver nos libertés en péril.

Messieurs, que serait aujourd'hui le peuple canadien, s'il n'avait pas toujours été, et surtout depuis un siècle, un peuple essentiellement conservateur. Un peuple conquis pourrait-il garder son caractère national sans un puissant principe de conservation. Il y a cent et quelques années, après une lutte pénible, nous passâmes sous la domination d'une puissance étrangère en adressant un dernier adieu à notre mère-patrie, la France. Nous n'étions alors qu'une soixantaine de mille, appauvris et épuisés par la guerre. Ce petit noyau de braves, de cœurs généreux, avait à sauvegarder sa foi religieuse, sa langue, ses lois, sa nationalité. Aurait-il résisté à l'absorption de la race puissante qui l'avait soumis à son autorité, s'il n'avait pas trouvé en lui-même

un profond sentiment conservateur. C'est à ce principe, nous le savons, nous avons progressé, et, aujourd'hui, nous sommes au sommet de ce magnifique édifice français dans la puissance du Canada.

Sans l'âme conservatrice, sans le principe conservateur, le peuple canadien se serait-il redressé avec fierté devant ses conquérants et ses maîtres, pour exiger justice et ces libertés constitutionnelles si chères à tous les sujets de l'empire britannique. Ah ! ne lui reprochez donc pas comme une faute et une erreur ce qui a été son principe de vie, le gage de son existence, la garantie de son avenir.

Pour moi, l'idéal du conservateur, c'est le citoyen qui aime ses libertés politiques, qui a toujours l'œil ouvert pour la protection de ses droits, qui désire la réforme sans des abus, qui veut le progrès. Dans nos travaux pour la diffusion de cette idée, efforçons-nous toujours de discuter profondément dans l'esprit de nos compatriotes. Nous voulons nous prendre une part active aux luttes politiques de notre pays. Nous devons à nos concitoyens le plus souvent ces braves et généreux citoyens qui parlent la même langue que nous, que nous pouvons plus particulièrement appeler nos frères, parce qu'ils le sont par le sang, ce plus puissant de tous les liens.

Apaisé tout, ils ont raison d'être satisfaits du rôle qu'ils ont joué dans la vie politique du Canada. Si nous avons erré, à l'exception de quelques rares intervalles, notre juste part d'influence dans la gestion des affaires publiques, nous le devons à notre vigueur, à nos traditions et à

nos sentiments conservateurs. L'Angleterre aurait perdu cette grande colonie de l'Amérique, si elle n'avait pu appuyer son autorité sur la loyauté des canadiens-français dans une occasion mémorable.

Comme peuple, nous ne sommes encore qu'au début de notre carrière. La paix, si heureuse en succès honorables, est un encouragement pour l'avenir. Si jamais nous rétrogradons, si nous perdons une partie de notre prestige, nous n'aurons que nous-mêmes à blâmer. Rappelons sans cesse à nos compatriotes qu'ils ont leurs coutumes franches. Ils peuvent se développer à l'aide sur ce territoire presque sans bornes de la confédération.

Nous sommes en relations journalières avec nos concitoyens des autres origines. Ne nous laissons pas intimider par leur esprit d'entreprise et leur activité. Au contraire, admirons-les et tâchons de les imiter. Le parti conservateur a toujours compris que le plus grand danger pour notre avenir était dans l'isolement. Il n'est pas aussi tôt organisé après l'union de 1840, qu'il suppliait tous les canadiens-français de s'occuper activement de la chose publique. Au frontispice de son programme figurait l'acceptation de la constitution et des libertés qui nous étaient octroyées, et la détermination d'en tirer le meilleur parti possible. Cette sage politique le plaça de suite en opposition avec les partisans de la rupture du lien colonial et de l'annexion aux Etats-Unis. Ceux qui conseillaient à nos compatriotes de ne pas se poser en obstacle à l'avancement du pays, d'y contribuer au contraire par un travail incessant, par d'énergiques efforts, obéis-

saient aux inspirations d'une idée éminemment conservatrice. Ils voulaient asseoir notre influence, nos destinées, l'avenir de notre nationalité, sur le désir du progrès et l'amour des grandes libertés constitutionnelles.

Nous voulons exister comme race distincte dans la confédération. Pour cela, il nous faut conserver une large part d'influence dans la vie politique et nationale du Canada. Nous conserverons cette influence par l'augmentation de notre nombre, par l'acquisition de la propriété du sol et des richesses nationales, par le progrès de l'éducation, par notre amour de la justice et de la liberté, par le choix des hommes les plus qualifiés à nous représenter dignement et habilement dans les chambres législatives.

Nous serons d'autant plus importants au milieu de l'agglomération des races de l'union fédérale, que nous aurons un plus grand nombre de cœurs généreux et patriotiques dans l'état ecclésiastique, dans les parlements, sur le banc judiciaire, dans les professions, dans l'enseignement, dans le commerce, dans l'industrie, dans la navigation, sur nos terres fertiles, aussi et surtout, ne l'oublions jamais, dans la forêt

pour l'abattre et livrer son sol vierge à la charrue. Tel est l'ensemble de notre existence nationale. Si nous voulons vivre de notre vie propre, ne perdons jamais de vue qu'il nous faut rester un peuple essentiellement conservateur dans le vrai sens du mot, jaloux de ses droits et de ses libertés, profondément attaché à ses traditions.

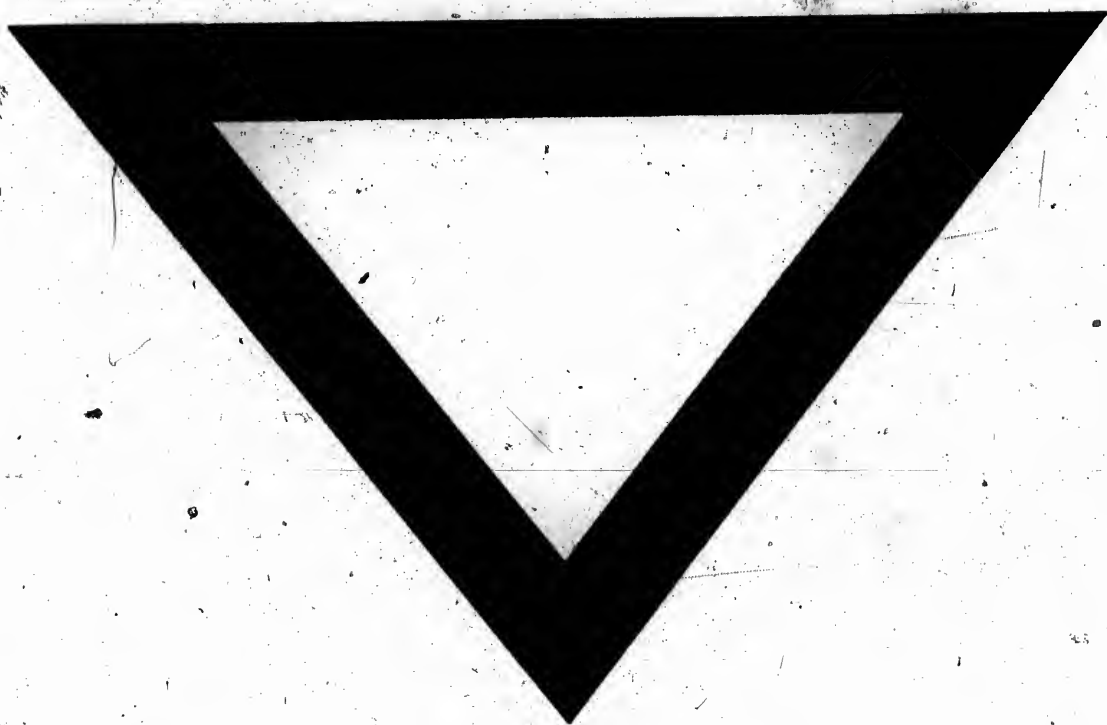
On nous l'a dit souvent, la jeunesse est l'espoir de la patrie. C'est un grand honneur et une très lourde responsabilité. Elle peut bien se qualifier à remplir la tâche qui lui est dévolue, en profitant de l'expérience de ceux auxquels elle succédera. C'est ce que vous avez compris en vous associant pour étudier la politique et vous préparer à discuter, devant le corps électoral, les questions qui surgissent chaque année. Vous êtes entrés dans les rangs d'un grand parti. Son existence a été marquée par de nombreux actes patriotiques. A vous d'ajouter à son histoire de nouveaux exemples de dévouement, de vous distinguer par un attachement profond à tout ce qui peut contribuer au progrès et au bonheur du Canada.

L. G. DESJARDINS.

L'homme est un être social. Il ne peut vivre isolé. Il a besoin de la société, de la famille, de la patrie. C'est pourquoi il doit se consacrer à l'éducation de ses enfants, à l'amélioration de son pays, à la gloire de son Dieu.

non toutes les fois que l'on
 l'indique, dans la constitution
 générale, dans la commune
 dans les provinces, dans les
 parlements, on le doit indiquer
 dans les lois, et dans les
 lois, et dans les lois, et dans
 les lois, et dans les lois, et
 dans les lois, et dans les lois,

1. *Leaves* of the plant are used for the preparation of a tea which is said to be beneficial in the treatment of various ailments. The leaves are also used for the preparation of a medicinal wine.



9/11

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

